



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU GRAND PROJET FERROVIAIRE
DU SUD-OUEST

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 27 avril 2022

Mobilités en Occitanie : décrets de création de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest » et de la « Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan »

Lignes ferroviaires à grande vitesse Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax (GPSO) et Montpellier-Perpignan (LNMP) : les décrets d'application des ordonnances portant création de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest » et de la « Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan » sont parus au Journal Officiel du 24 avril 2022.

Étienne Guyot, préfet coordonnateur des lignes nouvelles à grande vitesse en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, se félicite de la signature le 22 avril, par le Premier Ministre et les ministres compétents, des décrets d'application des ordonnances du 2 mars 2022 créant ces deux établissements publics locaux (EPL).

Après les signatures du plan de financement du GPSO le 18 février 2022 et du protocole de financement de LNMP le 9 décembre 2021, et pour donner suite à la signature par le Président de la République des ordonnances le 2 mars dernier, la parution de ces décrets achève la mise en place du cadre juridique et financier nécessaire à la bonne réalisation de ces projets.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) permet la création d'établissements publics locaux (EPL) dédiés au financement des grandes infrastructures, portant la contribution budgétaire des collectivités et pouvant disposer de ressources fiscales dédiées. Les projets ainsi financés pourront être réalisés plus facilement et plus rapidement.

L'installation des organes dirigeants des deux sociétés, conseil de surveillance pour GPSO, conseil d'administration pour LNMP ainsi que les comités de pilotages partenariaux des deux projets, est prévue au début de l'été, dans les mois qui viennent.

Pour Étienne Guyot : « *Nous pouvons désormais lancer les études complémentaires et travaux, et nous donner rendez-vous dès 2023 pour les premiers coups de pioche au nord de Toulouse et au sud de Bordeaux. La vitesse de réalisation est essentielle sur ces projets de mobilités, décarbonés et au service de la vie quotidienne, de la desserte et du rapprochement des territoires.* »

Retrouvez le dernier communiqué développant le fonctionnement des EPL : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/content/download/92764/593928/file/20220302_Mobilites.pdf

Retrouvez le dossier de presse sur le Plan de financement GPSO : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/content/download/93222/596785/file/20220314_DPGPSO1.pdf

Retrouvez les décrets en ligne [ici](#)

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)